



PROVINCE DE HAINAUT



Arrondissement d'Ath

COMMUNE

de

BRUGELETTE

## LIVRE I - URBANISME

### LIVRE II - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduit par M. et Mme DAMSEAUX – FABRIQUE visant la construction d'un centre de « bien-être » rue Le Patard, 8 à 7942 Brugelette (M.), bien cadastré Div 4, section A n°200M.

Le projet consiste en et présente la caractéristique suivante : le projet est dérogoire au plan de secteur (Zone Agricole).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

**Cet avis d'enquête est affiché ce 15 juin 2023.**

**L'enquête publique est ouverte à partir du 21/06/2023 et clôturée le 06/07/2023.**

La séance de clôture aura lieu le 6 juillet 2023 à 16 heures à l'Administration communale : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 21/06/2023 au 06/07/2023 inclus :

- **Soit par écrit** à l'adresse du Collège Communal de et à 7940 BRUGELETTE
- **Soit par mail** à l'adresse suivante : [urba-envir@brugelette.be](mailto:urba-envir@brugelette.be) en reprenant toutes vos coordonnées.
- **Soit de se présenter** à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales auprès de Mme GASPARD du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Le Dossier et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique tél : 068/45.73.10 et adresse mail : [urba-envir@brugelette.be](mailto:urba-envir@brugelette.be), dont le bureau se trouve Grand Place, n°2a à 7940 Brugelette tous les matins et sur rendez-vous.

Brugelette, le 14 juin 2023

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale f.f.,

Sandy MAENHOUT



Le Bourgmestre,  
  
 André DESMARLIERES